



La privatisation de TUNISAIR serait imminente !

Depuis le début de la saison estivale et l'intensification du trafic aérien en partance et à destination de la Tunisie, la compagnie aérienne nationale TUNISAIR a fait couler beaucoup d'encre. Cette intensification du trafic a fait ressurgir au grand jour la dégradation irréversible, malgré quelques efforts déployés, de la qualité de ses services. Sa situation financière catastrophique depuis des années ne fait qu'accentuer ce mal qui perdure. Aujourd'hui, on parle d'une entreprise nationale qui est au bord du gouffre et qui agonise. Si la situation n'évolue pas elle menace de trainer dans sa décente aux enfers tout son personnel, son infrastructure et la réputation de tout un pays. Pour tenter de requinquer son image la compagnie nationale met en avant des pseudos succès commerciaux qui ne sont dus qu'à l'absence de concurrence et au monopole dont elle jouit qui lui confère un certain nombre de privilèges.

D'après le ministre du Transport qui s'est récemment exprimé sur la question, pour l'Etat, la situation est devenue intolérable. L'autorité de tutelle n'arrive plus à reboucher les trous, ou plutôt, les gouffres dans les finances de l'entreprise. La masse salariale correspondant à des milliers de salariés n'est plus supportable et les dettes de la société s'élèvent à près de 120 millions de dinars. Selon, le ministre, des négociations avec les parties syndicales sont en cours. Elles s'articulent principalement autour de l'organisation de 1200 départs anticipés du personnel de TUNISAIR. Dans ce contexte, caractérisé par les difficultés de l'entreprise publique, cette procédure peut paraître anodine, mais en mettant souvent l'accent sur la nécessité de ces licenciements ainsi que sur sa dette, l'Etat ne peut plus dissimuler son intention d'amorcer le mécanisme de privatisation de la compagnie. Une privatisation qui ne peut se faire sans un assainissement social et financier qui la précédera. La libération du personnel de la société qui est en cours, fait clairement office de mesure d'assainissement social camouflé.

Tous les éléments entourant l'actuelle crise de TUNISAIR portent à croire que la procédure de privatisation, qui est inévitable, serait, d'ores et déjà, enclenchée par l'Etat. Une privatisation qui supprimera et mettra fin à la monopolisation d'un secteur de notre économie qui est concurrentiel par nature. Ce qui permettra à l'Etat de se débarrasser d'un lourd fardeau plus qu'encombrant. La libéralisation du secteur du transport aérien et son ouverture à la concurrence facilitera la mise en exécution de l'accord Open Sky qui ouvrira les portes du ciel aussi bien à TUNISAIR qu'à ses futurs concurrents. Ce qui boostera les emplois dans ce secteur et soignera en profondeur l'image du pays à l'étranger. Signalons que dans cette ultime tentative d'amorcer une privatisation de l'entreprise, l'Etat et l'autorité de tutelle agissent intelligemment d'une façon réfléchie et étudiée en mettant les syndicalistes face à leurs responsabilités. Cette privatisation, dépendra certes, de l'issue des négociations avec les parties syndicales, mais, en fonction des mesures amorcées par l'Etat et les multiples interventions des différents responsables, elle serait imminente.

Source : entreprises magazine